

**CONSEIL MUNICIPAL de BAN-DE-LAVELINE**

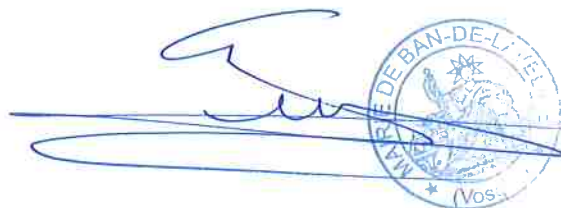
**COMPTE-RENDU**  
**de la SÉANCE du JEUDI 12 MARS 2020**

1. Approbation des comptes administratifs et de gestion 2019, service de l'EAU :
  - Exploitation : excédent de 286 808.34 €
  - Investissement: déficit de 21 008.56 €
  
2. Approbation des comptes administratifs et de gestion 2019, patrimoine **FORESTIER** :
  - Fonctionnement : excédent de 394 110.89 €
  - Investissement : déficit de 7 920.10 €
  
3. Approbation des comptes administratifs et de gestion 2019, budget **GENERAL** :
  - Fonctionnement : excédent de 185 928.32 €
  - Investissement : déficit de 133 274.97 €
  
4. Vote du budget primitif 2020 du patrimoine **FORESTIER** :
  - FONCTIONNEMENT : dépenses : 150 877 €      recettes : 383 112 € (*compte-tenu de l'excédent de fonctionnement 2019*)
  - INVESTISSEMENT : dépenses : 39 179 €      recettes : 39 179 €
  
5. Vote du budget primitif 2020 du budget **GENERAL** :
  - FONCTIONNEMENT : dépenses : 1 032 472 €      recettes : 1 032 472 € (*compte-tenu de l'excédent de fonctionnement 2019*)
  - INVESTISSEMENT : dépenses : 422 454 €      recettes : 422 454 €
  
6. Validation du programme d'actions proposé par l'ONF pour 2020 en forêt communale
  
7. Approbation de la proposition d'inscription de coupes à l'état d'assiette au titre de l'exercice 2020

8. Rythmes scolaires : en accord avec le Conseil d'école du 3 mars 2020, et compte-tenu de la suppression de l'aide financière de l'Etat pour le fonctionnement des NAP (Nouvelles Activités Périscolaires), décision de revenir au cadre général à compter de la rentrée de septembre 2020 concernant l'école Simone Veil (maternelle et élémentaire) : retour à la semaine des 4 jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30).
9. Avis favorable à la demande d'adhésion de la CASDDV (Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges) au SDANC (Syndicat Départemental d'Assainissement Non Collectif)

A Ban-de-Laveline, le 16 mars 2020

Le Maire,  
Stéphane DEMANGE



The image shows a handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Stéphane Demange', written over a circular official stamp. The stamp is also in blue ink and contains the text 'BAN-DE-LAVELINE' at the top, 'Vosges' at the bottom, and a central emblem featuring a star and a figure. The signature is written in a cursive style.